



Communiqué de presse

Mende, le 21 septembre 2017

LE 3 OCTOBRE 2017, LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT

A partir du 3 octobre 2017, le département de la Lozère, comme les autres départements de la région Occitanie, sera concerné par des modifications de fréquences de la TNT qui doivent permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz.

Cette opération technique importante aura un **impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau** : ils devront alors procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

La recherche des chaînes est **une opération simple à réaliser à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT**. Les téléspectateurs ont déjà réalisé cette opération en avril 2016 dans le cadre du passage à la TNT.

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.recevoirlatnt.fr.

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'agence nationale des fréquences (ANFR) met à disposition un centre d'appels joignable au 0 970 818 818.